

## DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ Membre de l'Assemblée nationale

## Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

| Identification de la ou du membre de l'Assemblée nationale |                     |
|--|---------------------|
| Nom  | Désirée McGraw      |
| Circonscription  | Notre-Dame-de-Grâce |

| <b>Déclaration au Commissaire</b><br>Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$ |   |
|--|---|
| Date de réception du don   | 2025/09/19  |
| Nom de la personne qui offre le don,<br>l'avantage ou la marque d'hospitalité  | Pierre Graff, Président-directeur général du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ)                             |
| Description du don, de l'avantage ou<br>de la marque d'hospitalité   | Billets pour assister à la 33 <sup>e</sup> édition du Gala des grand prix de la relève du RJCCQ qui s'est déroulé le 19 septembre 2025. |
| Circonstances de la réception du don   | Invitation à titre de députée de Notre-Dame-de-Grâce et de porte-<br>parole de l'opposition officielle en matière de commerce.          |

| Date de la déclaration | 2025/09/21 |
|------------------------|------------|
|------------------------|------------|